

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux que vous ayez pu entrer en contact avec notre association. Comme demandé, vous trouverez ci-joint une plaquette d'informations sur notre association Jumeaux et Plus de la Loire.

L'adhésion du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 est de 32 €, exception faite pour les familles dont les enfants multiples sont nés avant le 31/12/2009 pour lesquelles l'adhésion est de 23 €.

Si vous souhaitez adhérer, merci de remplir le bulletin d'adhésion joint et de le retourner accompagné de votre règlement, à l'ordre de Jumeaux et Plus association Loire) à l'adresse suivante :

**Mr Thierry MALOSSE**  
**Les Traches**  
**43600 Sainte Sigolene**

Une copie du livret de famille ou un acte de naissance est nécessaire pour valider votre adhésion. Vous pouvez la joindre à votre courrier si vos enfants sont déjà nés, sinon merci de penser à nous les envoyer après la naissance. Nous vous prions de bien vouloir venir récupérer votre carte d'adhérent ainsi que votre livret d'accueil lors de nos rencontres.

**En cas d'impossibilité, vous pouvez les demander par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus. Veuillez alors nous faire parvenir une enveloppe A4, libellée à vos noms et adresse, et timbrée à 2,18 €. Livret d'accueil et carte d'adhérent ne seront envoyés à domicile qu'à cette condition.**

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter aux permanences téléphoniques :

**ou 04.77.94.32.80**  
**ou 04.77.52.81.84**  
**ou 04.77.67.24.32 ( Roanne)**  
**ou 09.50.33.79.29 (Triplés)**

Dans l'attente de vous compter parmi nos familles, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations cordiales et... multiples.

Nathalie Falcioni

*Toutes les personnes chargées de l'administration de l'association sont des bénévoles, parents au minimum de jumeaux, mais faisant le maximum pour répondre à l'attente des adhérents. Comme vous, elles font face à des contraintes familiales et professionnelles importantes.*

Soyez compréhensifs!

**Siège Social :**  
1 rue du Puit Gallois  
42390 VILLARS

**Ce bulletin est à retourner à :**  
Mr Thierry Malosse  
Les Traches  
43600 Ste Sigolene

NOM Prénom du père : .....  
Nationalité : .....  
Profession : .....  
NOM Prénom de la mère : .....  
Nationalité : .....  
Profession : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone : .....  
Liste rouge :  
oui - non  
Adresse Email : .....  
NOM, Prénom, Sexe, Date de naissance de tous les enfants vivant au foyer :  
.....  
.....  
.....  
.....  
Enfant(s) à naître : .....  
Date d'accouchement prévue : ..... Type de multiples : .....  
Comment avez-vous connu l'association ? .....

Acceptez-vous de paraître dans l'annuaire de l'association locale ? oui o non o  
Avec votre adresse :  
oui o non o  
Avec votre numéro de téléphone :  
oui o non o  
Acceptez-vous de rencontrer des journalistes ?  
oui o non o  
Acceptez-vous de voir vos coordonnées postales transmises  
à la CDM pour l'envoi d'offres promotionnelles ?  
oui o non o

La famille adhère à JUMEAUX ET PLUS l'association de la LOIRE pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Elle règle son adhésion (chèque ou espèces) :  
de 32 € pour les familles dont les multiples sont nés après le 31/12/2009  
de 23 € pour les familles dont les multiples sont nés avant le 31/12/2009

Merci de nous faire parvenir une copie du livret de famille ou un faire part à la naissance des multiples ou d'un autre enfant.

Conformément à l'article 1er du Code de la Famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.  
En disposition de l'article 27 de la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires (en gras dans le questionnaire) votre adhésion ne pourra être enregistrée.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT  
- à la gestion courante de L'association JUMEAUX ET PLUS l'association de la LOIRE  
- à la Fédération Nationale JUMEAUX ET PLUS l'association  
- à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de la LOIRE  
- à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

L'adhésion à JUMEAUX ET PLUS l'association de la LOIRE comprend l'abonnement à "Multipl?infos", bulletin de la Fédération Nationale JUMEAUX ET PLUS l'association, expédié en publipostage.

La Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de Monsieur le Président de JUMEAUX ET PLUS l'association la LOIRE :  
Mr Thierry MALOSSE  
Les Traches  
43600 Ste Sigolene  
Tel : 04.71.75.04.32

Fait à ....., Signature :  
Le .....